

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

adresse

INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Catégorie d'ERP (Etablissement Recevant du Public) : Catégorie R

Type d'ERP (Etablissement Recevant du Public) : ERP 4 Type RS

Activité principale / Prestations proposées :

Adresse du site :

Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité : Oui

Date de réalisation du diagnostic (Ad'AP): 2015

Suivi des modifications du registre : mis à jour par le gestionnaire

Durée initiale prévue des travaux : 9 ans

Périodicité minimale de suivi du présent registre : une fois par an



Accessibilité de l'établissement



	OUI	NON
 <p>- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessible à tous</p>		X
 <p>- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services</p>	X	
 <p>- Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap</p> <p>- Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap</p> <p>- Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap</p> <p>- Le personnel sera formé.</p>	X	X
 <p>- Matériel adapté</p> <p>- Le matériel est entretenu et réparé</p> <p>- Le personnel connaît le matériel</p>	X X	
 <p>- Contact:</p>		
 <p>- Consultation du registre public d'accessibilité :</p> <p>- A l'accueil</p> <p>- Sur le site internet</p>	X X	

REGISTRE ACCESSIBILITE - TABLEAU DETAILLE - IGR Villejuif

I - ABORDS EXTERIEURS	OUI	NON	SANS OBJET	Travaux/Actions à réaliser	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Présence de transports en commun accessibles à proximité							Bus accessibles situés à une centaine de mètres de l'entrée du site
Stationnement Auto accessible à proximité							A 150 mètres de l'entrée du site avec traversée piétonne
Abords proches du site - qualité du cheminement (trottoirs, voirie,...)							Trottoirs en travaux au 15 juillet 2021
Signalétique du site				A renforcer et à contraster au niveau de l'entrée			Signalétique insuffisante à renforcer par des éléments à plat par exemple

II- Accès au Bâtiment - Accueil Principal	OUI	NON	SANS OBJET	TRAVAUX	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Accès de plain-pied - Marche(s) - Rampe extérieure				1 marche de 10 cm puis escalier avec volée de 10 marches. Remplacer le tapis coco existant par un tapis lamellé collé	Demande de dérogation pour les personnes à forte mobilité réduite		1 marche de 10 à 12 cm puis volée de marches. Tapis coco non réglementaire et très abimé.
Escaliers d'accès vers Accueil RDC (10 marches)				Installer une seconde main courante côté dépourvu. Prolonger la main courante existante en haut en bas. Installer une bande d'éveil de vigilance sur le palier haut. Remplacer l'ensemble des nez de marches. Contraster la 1ère et dernière contremarche.	uniquement pour les personnes en fauteuil roulant. A sécuriser pour les autres		10 marches pour rejoindre le RDC et l'accueil. Escalier à sécuriser pour l'ensemble des usagers
Porte principale accessible avec vitrophanie				Vitrophanie à renforcer par la mise en place de deux bandes d'éveil positionnées à 1,10 et 1,60 mètre de hauteur et de 5 cm de large sur les deux battants.			Absence de vitrophanie

Accueil signalé, équipé et accessible				Renforcer la signalétique pour l'accueil			Signalétique insuffisante de l'accueil
Hall intérieur accessible							Pas de souci particulier au RDC une fois l'escalier franchi
Boucle magnétique à l'accueil							
Eclairage				350 à 400 lux			

III - RDC du bâtiment	OUI	NON	SANS OBJET	TRAVAUX	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Signalétique intérieure directionnelle				Installer une signalétique directionnelle contrastée			Absence de signalétique directionnelle
Equipements/mobilier mis à la disposition du public accessibles							Distributeur de boisson et de friandises fonctionnel
Cheminement accessible (Marches, Rampes, trous au sol...)							
Salles de réunions/cours accessibles 510,511,502,501				Contraster les prises électriques. Augmenter la taille de la signalétique sur l'ensemble des portes	Portes et largeur vantaux		Portes en bois avec 2 vantaux de 70 cm classées Signalétiques trop petite
Portes des salles de réunions/cours							
Sanitaires adaptés Hommes							
Sanitaires adaptés Femmes							
Sanitaires standard côté hommes				Rajouter une barre d'appui coudée			Permet d'apporter un soutien aux personnes avec une certaine mobilité réduite, ou avec perte d'équilibre ou déficientes visuelles
Sanitaires standard côté femmes				Rajouter une barre d'appui coudée			Permet d'apporter un soutien aux personnes avec une certaine mobilité réduite, ou avec perte d'équilibre ou déficientes visuelles

IV - Accès Sous-Sol Reprographie	OUI	NON	SANS OBJET	TRAVAUX	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Signalétique				Signalétique d'information/alerte proximité marches sur la porte			Informé de la proximité de la première marche de l'escalier par rapport à la porte (BEV non possible à cet endroit)
Equipements/mobilier mis à la disposition du public accessibles							
Cheminement accessible (Marches, Rampes, ...)				Faire dépasser les mains courantes de l'équivalent d'une marche en haut et en bas de l'escalier. Renforcer le contraste de la 1ère et dernière contremarche. Renforcer le contraste de la première marche			Main courante non prolongée, contremarches à contraster, et premier nez de marche à renforcer pour palier le manque de BEV
Salles de reprographie accessible							Aide humaine présente
Pentes dans le couloir principal au sous-sol				Signaler les changements de dénivelés (faibles pentes) par une signalétique au sol			Il convient d'informer l'utilisateur de la présence de dénivelés le long du couloir par une signalétique appropriée au sol (sur les arêtes de pente)
Sanitaires adaptés Hommes							
Sanitaires adaptés Femmes							
Sanitaires standards mixtes				Signaler la marche isolée par un contraste de la contremarche			Marche isolée à l'entrée du sanitaire

V - ESCALIERS	OUI	NON	SANS OBJET	TRAVAUX	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Grand escalier principal				Contraster la 1ère et dernière contremarche. Installer une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier			Absence de contraste sur la 1ère et dernière marches pas de BEV. Les mains courantes ne sont pas prolongées en haut et en bas des marches mais l'escalier semble 'à conserver'

Escalier principal du bâtiment (côté hall et ascenseur)							Réservé aux salariés uniquement ou utilisé comme sortie de secours
Escalier Reprographie				Voir accès sous-sol			

VI - ETAGES - SALLES	OUI	NON	SANS OBJET	TRAVAUX	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Signalétique aux étages				Renforcer la signalétique existante en agrandissant les caractères			Insuffisante caractères trop petits
Cheminement horizontal accessible							
Portes et parois vitrées							Portes en bois
Equipements mis à la disposition du public accessibles				Installer un distributeur accessible aux personnes non voyantes et malvoyantes avec une hauteur de carte à 1,30 mètre maximum pour les personnes de petite taille			Distributeur de boissons avec touches non détectables pour les personnes non voyantes et hauteur de lecteur de carte à 1,60 mètre
Salles de cours et mobilier accessibles							
Eclairage et contrastes				Contraster les interrupteurs			Interrupteurs non contrastés

VII - SECURITE et EVACUATION (handicap)	OUI	NON	SANS OBJET	Travaux/Actions à réaliser	DEROGATION	ACTIONS REALISEES	Commentaires
Signalétique des sorties (BAES, signalisation, ...)							Bonne signalisation
Cheminements accessibles vers les sorties					oui PMR		Sauf pour les personnes à forte mobilité réduite (dérogation)

Dispositifs d'évacuation accessibles (boutons d'appels, déverrouillage des portes, ...)				Abaisser les dispositifs à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 mètre			Boutons d'évacuation et de sortie trop hauts au RDC 1,60 mètre
Equipements (défibrillateurs, ...)							

